

Le descriptif du Wald-Cube et des options – modèle 25



Prix : 35 000 € HTVA

Le Wald-Cube est composé de matériaux locaux, d'origine naturelle ou recyclables. Les parois sont en ossature bois de résineux d'Ardenne et de la paille de Hesbaye. Le Wald-Cube est un pavillon préfabriqué livré sur site, gros-œuvre fermé et isolé. L'OSB est la finition intérieure et un bardage en bois est la finition extérieure.

Le Wald-Cube est énergétiquement performant du fait de son isolation, son double vitrage et l'étanchéité à l'air. Le Wald-Cube se veut être une construction saine, d'un niveau de confort thermique et acoustique inégalé et durable dans le temps. La garantie décennale est d'application comme toute construction traditionnelle.

Le Wald-Cube 25 peut servir de logement, bureau, cabinet médical, chambre d'amis, atelier, pool house, remise, ...

Le Code de Développement territorial Wallon exonère les remises, pool houses, ateliers,de permis d'urbanisme sous certaines conditions (voir page 254 de la version du 21/09/2017 du CoDT).

Surface intérieure utile : 25 m²

Surface de la terrasse (option) : 6 m²

Surface de l'emprise au sol de la partie habitable : 34 m²

Surface totale de l'emprise au sol, murs et terrasse compris : 40 m²

- Le revêtement des murs intérieurs et du sol est fait de panneaux en bois OSB poncé, sans formaldéhyde ajouté (E1), étanches à l'air. Le sol est huilé.
- La finition extérieure est un bardage en douglas vertical ajouré et des panneaux de revêtement de texture différenciée type «Trespa».
- Les châssis sont en bois peint en noir double vitrage.
- Les tablettes et encadrements de fenêtres intérieurs sont en bois MDF noir.
- Les plinthes sont en bois OSB.
- Les fondations sont sur pieux.

Les options disponibles pour le Wald-Cube 25 (fourniture et placement)

Options pour l'intérieur :

1	Une cloison de séparation en OSB poncé avec porte battante (si souhaité 1 face sera laissée ouverte pour les techniques)	1 220 €	<input type="checkbox"/>
2	Une cloison de séparation en OSB poncé avec porte coulissante (si souhaité 1 face sera laissée ouverte pour les techniques)	1 530 €	<input type="checkbox"/>

Options pour l'extérieur :

3	Terrasse de 6 m ²	2 260 €	<input type="checkbox"/>
4	Toit au-dessus de la terrasse	2 550 €	<input type="checkbox"/>
5	Rampe ou escalier d'accès à la terrasse (non conforme pour personnes à mobilité réduite)	650 €	<input type="checkbox"/>
6	Garde-corps sur la terrasse	2 290 €	<input type="checkbox"/>
7	Rangement extérieur (meuble bas)	1 150 €	<input type="checkbox"/>
8	Remplacement du bardage en douglas par le bardage en chêne vertical ajouré avec membrane pare-pluie noir	4 060 €	<input type="checkbox"/>

Suppléments éventuels à prévoir coordonnés par EcoLodge :

- Livraison à partir de Hollogne-Sur-Geer : le devis informera du coût du transport depuis l'atelier.
- Frais liés à un accès à plus de 10 m d'une route carrossable de minimum 4,5 m de large. Terrain difficilement praticable (sol humide, obstacles, végétation, câbles aériens, etc...). Un devis sera fourni selon les contraintes du site.
- Terrain difficile (nappe phréatique, roche, béton...): allongement des pieux ou plots en béton. Par défaut, la profondeur des pieux prévue dans le sol est d'approximativement 1,6 m. En cas de terrain en pente : croix de St-André pour le contreventement entre les pieux.
- Les installations en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Suppléments éventuels à prévoir, non coordonnés par EcoLodge, qui peuvent être réalisés par un de nos partenaires ou par votre entrepreneur :

- Kit système multi-intégré : ventilation, pompe à chaleur pour la production d'eau chaude et de chauffage.
- Traitement des eaux : traitement des eaux de pluies et des eaux usées.
- L'installation électrique et plomberie.
- Le raccord aux réseaux de distribution d'eau (socarex à fournir), d'électricité et d'égouttage (= les impétrants).
- Les frais d'architecte et de permis d'urbanisme.
- L'étude de sol.
- Le géomètre pour le relevé du terrain pour le permis d'urbanisme, le positionnement des pieux et vérification de l'implantation.
- Les équipements de sécurité et prévention incendie (exemple : détecteurs de fumées).